

SÉMINAIRE « VISA POUR LA THÈSE : LE DOCTORAT CÔTÉ PRATIQUE(S) »

Université de Lyon – ED 483, Année 2015

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

L'Ecole Doctorale 483 regroupe de nombreux doctorants issus de champs disciplinaires variés—histoire, archéologie, histoire de l'art, sociologie, ethnologie, anthropologie, géographie, aménagement, urbanisme, architecture, science politique et démographie. Au-delà des spécificités disciplinaires, chacun peut se trouver confronté aux mêmes difficultés et au même désir de valoriser les étapes de son parcours de jeune chercheur. Partant de ce constat, le séminaire « Visa pour la thèse : Le doctorat, côté pratique(s) », abordant les différents niveaux de réalisation du doctorat, des problématiques méthodologiques en Sciences Humaines et Sociales, aux étapes de la recherche et à l'insertion institutionnelle du doctorant, est organisé depuis 2013 par des équipes de doctorants. Nous avons souhaité reprendre ce séminaire pour l'année 2015-2016, en abordant de manière réflexive les dimensions de la recherche du travail de doctorat.

Nous souhaitons battre en brèche l'idée selon laquelle faire une thèse et devenir chercheur irait de soi. En ce sens, les objectifs de ce séminaire s'accordent avec ceux d'une Ecole Doctorale destinée à familiariser les étudiants avec toutes les dimensions scientifiques, techniques et sociales du métier de chercheur.

EQUIPE ORGANISATRICE

Alexandre Albert, géographie, UMR 5600, Université Lyon 2-Lumière

Charlotte Gobin, histoire, LARHRA, UMR 5190, Université Lyon 2-Lumière ;

Sylvaine Lobry, science politique, contrat CIFRE à l'Agence d'urbanisme de Lyon, Triangle UMR 5206, IEP de Lyon ;

Julie Vaslin, science politique, Triangle UMR 5206, IEP de Lyon.

DESCRIPTION

Ce séminaire interdisciplinaire est composé de 6 séances (2 d'une durée de quatre heures, 4 d'une durée de trois heures) qui se dérouleront entre début octobre et décembre 2015, soit 20h au total, validées dans le cadre de la formation doctorale.

Les séances sont organisées autour de textes préalablement mis à la disposition des participants et d'interventions de chercheurs et/ou de jeunes chercheurs.

Les dates définitives des séances seront confirmées aux doctorants participants, dès la rentrée universitaire de septembre. Avant chaque séance, les participants recevront les précisions relatives au lieu de la séance, ainsi que les documents préparatoires.

Le séminaire est ouvert à tous les doctorants de l'ED483, dans une limite de 40 places.

MODALITÉS DE VALIDATION

La validation du séminaire consiste en la rédaction collective d'un compte-rendu synthétique des textes et des interventions d'une des six séances du séminaire. Les comptes-rendus ainsi collectés seront mis en ligne sur le site de l'ED 483, avec le programme du séminaire et les textes supports, ce qui permettrait de donner une plus grande visibilité à la fois au séminaire et à l'Ecole Doctorale, mais aussi afin de permettre au plus grand nombre possible de doctorants d'accéder au contenu des séminaires. Une absence justifiée au maximum sera acceptée.

DESCRIPTIF DES SÉANCES

Séance 1- Trouver sa place dans le système universitaire – 3 heures

Mardi 6 octobre 2015 de 9h à 12h.

INTERVENANT PRESENTI

Julien Barrier, sociologue, Maître de conférences, ENS de Lyon

PRESENTATION GENERALE

L'objectif de cette première séance du séminaire « Visa pour la thèse » est de donner aux doctorants les moyens de se situer dans le système universitaire d'une part, mais aussi de réfléchir à leur place dans ce monde professionnel, en tant que potentiels futurs enseignants-chercheurs. La séance sera donc structurée en deux parties, l'une (environ 30 min) plutôt introductive et portée par les organisateurs, visant à présenter la structure institutionnelle qu'est l'université sur le site de Lyon, ainsi que quelques éléments de mise en perspective historique pour comprendre les différentes dynamiques d'évolution du système universitaire en France. Dans une seconde et plus longue intervention (environ 45 min), il s'agira de se concentrer plus précisément sur les évolutions du métier auquel nous nous formons, à partir de l'intervention de Julien Barrier. Un temps (30 min) de discussions avec la salle viendra clore cette première séance.

TEXTES SUPPORTS ENVISAGES :

- Louvel Séverine, Valette Annick, « Les carrières à l'université. Une approche par les modes d'engagement dans la promotion », *Revue d'anthropologie des connaissances* 2014/3 (Vol. 8, n° 3), p. 523-546 ;
- Macfarlane Bruce, « The Morphing of Academic Practice: Unbundling and the Rise of the Para-academic », *Higher Education Quarterly*, vol 65 n°1, janvier 2011.
- Compilation de textes sur la dernière réforme de l'université, en ligne sur *Le Monde* : http://www.lemonde.fr/idees/visuel/2013/04/25/universite-pourquoi-une-nouvelle-reforme_3166842_3232.html
- Dossier INRP, 2007, « Les « petits mondes » universitaires dans la globalisation »

Séance 2-La thèse comme milieu professionnel – 4 heures

14 octobre au matin

INTERVENANTS PRESENTIS

Jean-Yves Toussaint, géographe, professeur, INSA de Lyon

Benoît Dugua, ancien doctorant CIFRE de l'Agence d'Urbanisme de Lyon, laboratoire Pacte Territoires.

Séverine Gedzelman, ingénieure de recherche, LARHRA-Triangle

DESCRIPTION

L'objectif de cette séance est de réfléchir sur l'aspect professionnel et socialisateur de la thèse comme expérience collective.

Le doctorant, en tant que jeune chercheur, n'est pas seul. Il participe à la vie de la recherche dans la perspective de contribuer à la science dans son champ de réflexion et de travail, mais aussi de s'insérer professionnellement. Selon son sujet de recherche, il ou elle a accès à certains « réseaux », acteurs, ressources, pistes de projets, etc. Les doctorants ont ainsi recours pour leur doctorat à une pluralité de stratégies, souvent construites pas à pas, dans un contexte où les exigences de travail sont nombreuses, variées et où « il faut faire feu de tout bois ». Dès lors, on peut se demander comment et avec qui travailler, à la fois dans le monde universitaire, mais aussi parfois en dehors. Les différentes « casquettes » que porte le ou la doctorant.e au cours de sa recherche l'insèrent dans différents milieux, qui sont autant de configurations de travail auxquelles il/elle est amené.e à s'adapter.

C'est donc sous l'angle des relations entre acteurs que nous aborderons le sujet de la professionnalisation par le doctorat. De par la diversité de ses occupations, le doctorant doit mobiliser un ensemble de langages et de codes professionnels qu'il faut connaître et savoir utiliser.

Différents acteurs de l'environnement social du doctorant interviendront au cours de cette séance, appartenant aux différentes structures de rattachement du doctorant. Après une rapide présentation du milieu associatif doctoral (Enthèse, les Têtes chercheuses, etc.) présent sur les sites de Lyon et Saint-Etienne, ces chercheurs et ingénieurs de recherche présenteront les ressources mobilisables dans les différents « guichets » ouverts aux doctorant.e.s (UMR, l'université de rattachement, l'école doctorale, le laboratoire, etc.), l'insertion dans des programmes de recherches nationaux et disciplinaires ou internationaux et interdisciplinaires, les réseaux de recherche, la vie de laboratoire, etc. Un doctorant ou docteur Cifre présentera enfin la manière dont il gère la confrontation à différents milieux professionnels et adapte ses pratiques à ceux-ci (l'institution/organisme avec lequel il fait sa Cifre, ses rapports au milieu de la recherche, ses éventuelles missions d'enseignement).

TEXTES ENVISAGES

Foli Olivia, Dulaurans Marlène, « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication* 1/2013 (n° 40), p.59-76, URL : www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2013-1-page-59.htm.

MCPI : Métier de chercheur-e, profils et itinéraires

Séance 3- Etre et devenir chercheur, communiquer et publier - 3 heures.

Semaine du 19 octobre

INTERVENANTS PRESENTIS

Romain Garcier, géographe, Maître de conférences, ENS Lyon.

Stéphane Cadiou, MCF de science politique, Université Jean Monnet Saint-Etienne, co-rédacteur en chef de la revue *Métropoles*.

PRESENTATION

L'objectif de la séance est de donner des informations précises aux doctorants en début de thèse sur les différentes possibilités de communication et de publication qui s'offrent à eux tout au long de leur parcours doctoral. Il s'agit également de réfléchir à la pertinence de ces activités (communiquer, publier) en fonction des temporalités de la thèse et des enjeux liés à la formation au métier de chercheur. Enfin, des considérations plus techniques quant aux droits d'auteurs d'une part et aux questions de bibliométrie et d'évaluation d'autre part seront abordées en complément.

TEXTES SUPPORTS PRESENTIS

Mathieu-Fritz Alexandre, Quemin Alain, « Publier pendant sa thèse. Quelques ficelles du métier exposées aux jeunes chercheurs », in Hussman et Moritz, 2014, *Devenir Chercheur*, éd. EHESS

Lodge David, 1991, « Prologue » ; « chapitre 1 », in *Un tout petit monde*, éd. Rivages

Delahaye Jean Paul et Gauvrit Nicolas, 2013, « Mesurer la notoriété ? » in *Culturomics. Le numérique et la culture*. Odile Jacob.

Séance 4-Enseigner à l'université, 3 heures

5 novembre après-midi

INTERVENANTS PRESENTIS

Laurent Douzou, professeur d'histoire contemporaine, IEP de Lyon.

Morgane Maridet, doctorante, CERLIS, Université Paris-Descartes, présidente du Réseau Interuniversitaire des Doctorants Enseignants (RIDE).

DESCRIPTION

La question de la formation des enseignants du secondaire et du primaire est longtemps restée délicate, tant l'idée du caractère inné de l'enseignement était solidement ancrée. De même, de plus en plus éloigné du temps où le lycée pouvait être pensé comme une antichambre du supérieur, celui-ci tend de plus en plus à s'inscrire dans la continuité du secondaire. La mise en place des tutorats pour les étudiants de licence en difficulté témoigne d'une prise de conscience de ces évolutions au sein de l'enseignement supérieur. En revanche, la formation à l'enseignement dans le monde universitaire demeure largement absente, comme si le fameux postulat du pédagogue inné n'en disparaissait pas. Dans ce cadre, le doctorant peut se retrouver dans une position délicate et parfois déroutante vis-à-vis de ce qui constitue pourtant un pivot dans sa formation professionnelle – et dans sa mission, surtout

quand on sait la vocation de masse de l'université française. Dès lors, quelles ficelles pratiques mobiliser pour tenter d'agir en « bon pédagogue » ? Comment adapter son niveau d'exigence – au niveau des étudiants évalués mais aussi vis-à-vis de ses collègues ? De quelle manière gérer une différence d'âge généralement relativement faible avec le public étudiant ? Comment gérer sa passivité ou son hyperactivité, ses contestations ou ses détresses ? Si l'expérience acquise sur le tas semble être la solution en vigueur, il semble pourtant nécessaire de proposer certaines pistes, aptes à atténuer cet état de fait et à préparer au mieux les doctorants à un exercice complexe, souvent intimidant, et crucial pour la réussite des étudiants. De même, les divers statuts permettant d'accéder à l'enseignement universitaire doivent être précisés tant leur variété relève de tout sauf de l'évidence.

TEXTES ENVISAGES

M. Brauer, *Enseigner à l'université, Conseils pratiques, astuces, méthodes pédagogiques*, extraits du chapitre 8, Armand Colin, 2011.

Séance 5- Tisser sa thèse : du terrain aux écritures – 3 heures.

13 novembre, 8h-11h

INTERVENANTS PRESENTIS

Monica Martinat, Maîtresse de conférence, Université Lyon 2-Lumière.

Jean-Marie Pillon (Centre d'études de l'emploi) et Olivier Quéré (Triangle), maîtres de conférence, sur le thème de l'écriture en binôme.

DESCRIPTION

L'objectif de cette séance est de discuter concrètement des différents temps de l'écriture de la recherche pendant la thèse, de la récolte des données, de leur tri et à l'écriture. Nous partons de plusieurs interrogations : comment articuler concrètement ces trois « moments » de la thèse qui, loin d'être séparés, peuvent parfois se superposer ? Quels problèmes méthodologiques structurants posent-ils ? Autrement dit, comment « avancer » dans sa thèse ?

La séance sera introduite par une interrogation autour de la question du « terrain » en sciences sociales. Des sources écrites à l'immersion totale en passant par l'observation, les entretiens ou les questionnaires, le « terrain » est avant tout le lieu sur lequel on accède aux sources de première main. Les méthodes que l'on utilise pour y accéder sont en partie communes à nos disciplines. Nous présenterons ici en priorité la question de la préparation du terrain, des grilles et du statut que l'on donne à ses données *a priori* puis *a posteriori*.

La séance sera ensuite consacrée aux différentes écritures de la thèse, du début du doctorat à la rédaction finale : de la première année à la rédaction et à la soutenance de la thèse, coexistent et se développent diverses écritures intermédiaires (publications et communications notamment), qui sans être forcément vues comme des « morceaux » de la thèse à ce moment-là permettent néanmoins de faire avancer la réflexion. Les différentes stratégies d'écriture(s) et la manière dont il est possible d'insérer ces écrits dans le corps de la thèse seront présentées et questionnées.

Charmillot, M., "Penser l'écriture de la science" - In : S. Kapp & M. Hunsmann, *Ecrire une thèse en sciences sociales: approches, positionnements, outils*, Paris, Editions de l'EHESS, 2013.

Béal, V., « Résoudre les tensions entre généralisation et singularité par l'écriture comparative ? », *Revue internationale de politique comparée*, 2012/1.

Séance 6- Perspectives d'après-thèse, 4 heures

Semaine du 16 au 20 novembre

INTERVENANTS PRESENTIS

Questionnaires vidéo de 5 minutes (20-25min. en tout) :

Antoine Missemmer : docteur en sciences économiques à l'université Lumière Lyon-2 et à l'université de Lausanne depuis septembre 2014, tout juste recruté par le CNRS en attente d'affectation.

Natalia Fillod-Barbarino : docteur en géographie, aménagement, urbanisme ; responsable de l'Atelier Habitat, habitants, mobilité à l'agence d'urbanisme de Lyon.

Sébastien Roman : docteur en philosophie de l'ENS de Lyon. Associé au titre du labEx COMOD ; enseignant agrégé de philosophie dans le secondaire.

Un.e docteur sans poste mais qui continue de vivre de la recherche / en France ou à l'étranger

Intervenants présents :

Emmanuelle Picard : Maître de conférences en histoire contemporaine, ENS de Lyon, « recruteur » de docteurs dans le monde de la recherche : titulaire appartenant à un comité de sélection, au CNU : comment se préparer, les effets du localisme dans le recrutement et des chances d'un candidat extérieur, des conditions à remplir pour être un « bon » candidat.

Olivier Frérot : Vice-Recteur chargé du développement de l'Université Catholique de Lyon ; ancien Directeur de l'Agence d'urbanisme de Lyon et à ce titre « recruteur » de docteurs hors du monde académique (agence d'urbanisme) qui a également promu l'embauche de doctorants CIFRE dans sa structure.

Un chercheur non titulaire qui navigue entre expériences académiques et hors académiques dans son activité professionnelle ; comment il articule les deux.

DESCRIPTION

Cette séance s'appuie sur l'idée qu'au cours de la thèse, le jeune docteur ne se forme pas seulement *pour* la recherche mais qu'il se forme *par* la recherche. En effet, le flux de docteurs formés ne peut plus être absorbé par le secteur public et depuis les années 1990, le monde de l'entreprise s'ouvre davantage aux docteurs avec une croissance des débouchés extra-académiques. Ainsi, nous sommes passés d'une tradition de thèse très académique à la notion de formation doctorale alliant thèse et formation complémentaire sur 3 ans. (à dire dès le début, en éléments de cadrage de la séance – avec référence à ce qui a été dit en séances 1 et 2).

Cette séance vise à présenter différents parcours d'après-thèse à travers les témoignages de docteurs en poste dans et hors monde académique, mais aussi de personnes ayant embauché des docteurs et/ou des doctorants en contrat Cifre dans et hors milieu universitaire également. L'objectif de cette séance est donc de montrer un état (non exhaustif) du champ des possibles offert par la réalisation d'un doctorat. Ces possibilités font écho à des « stratégies » qui peuvent être déployées dès les premières années du doctorat. L'enjeu de cette séance est donc ainsi de donner aux participants des éléments de

réflexion sur leurs perspectives professionnelles d'après thèse. Sans être moralisateur, il s'agit de pointer l'importance d'une réflexion du doctorant sur son avenir après la thèse dans le début de son parcours de jeune chercheur. En effet, les stratégies déployées dès le début du doctorat peuvent préparer à la poursuite de l'insertion professionnelle du jeune docteur.

Il s'agit de s'interroger sur la place de la thèse dans le parcours professionnel, de considérer la thèse à la fois comme un « vrai travail » mais aussi comme un moment de formation, de socialisation à d'autres fonctions potentielles. On acquiert au cours du doctorat des savoirs et savoir-faire variés que le futur docteur pourra réutiliser dans divers contextes. L'inscription de la thèse dans un projet professionnel original (propre à chacun) plus large sera questionnée : si faire une thèse est *a priori* une formation aux métiers de la recherche, elle peut aussi servir à s'insérer dans d'autres milieux professionnels. Cette séance permettra de présenter différentes perspectives, sans pour autant les opposer les unes aux autres. Il s'agit ici de « décomplexer » les doctorants, qu'ils aient commencé leur thèse dans l'objectif de devenir chercheur/enseignant-chercheur, d'acquérir des compétences spécifiques, de s'insérer dans un milieu professionnel particulier, par désir de connaissance, opportunité ou vocation. Cette séance sera également l'occasion de faire le lien avec les séances précédentes, notamment sur les questions relatives aux formations et à l'inscription de la thèse dans un environnement riche en relations professionnelles.

Cette séance aura une dimension essentiellement informative, en dressant un panorama des débouchés possibles après la thèse, mais aussi réflexive en donnant les outils à chacun (outils quantitatifs, qualitatifs, socio critique) pour s'émanciper des « modèles » de professionnalisation que nous recevons. L'objectif est de rendre compte des contraintes de chaque débouché mais aussi de montrer qu'il est possible, après sa thèse, de poursuivre son parcours en choisissant ce qui nous correspond le mieux. Sans avoir une vision idyllique du recrutement des docteurs, nous voulons pointer les différentes voies dans lesquelles il est possible de s'engager après la thèse et (provocation) montrer qu'un jeune chercheur est aussi, peut-être, inventer (ou ré-inventer) son métier.

TEXTES SUPPORTS ENVISAGES

Études de l'emploi cadre n°2014-57, APEC, octobre 2014. Le devenir professionnel des jeunes docteurs – quels cheminements, quelle insertion 5 ans après la thèse ?

Bref du Céreq, n°316, novembre 2013. Les docteurs : une longue marche vers l'emploi stable.

Bibliographie de Sébastien Kapp sur le blog des ACT : <http://act.hypotheses.org/165>

Giret, Calmand, 2013, « L'éclatement des parcours professionnels des diplômés de doctorat en France », in Ertul, Melchior, Widmer, Travail santé éducation : individualisation des parcours sociaux et inégalités, L'Harmattan (<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00838076/>)